Programmes courts

Les SIA et le conseil

V01 du 29/09/2026 - durée de la validité de la version : 1 an renouvelable

À Paris **Durée :** 2 jours **Tarifs :** public 2 700 € net / adhérent 2 300 € net (frais de restauration inclus)

L'intelligence artificielle est désormais un enjeu stratégique de gouvernance. Cette formation apporte aux administrateurs, dirigeants et secrétaires de conseil les connaissances essentielles pour comprendre les principes de l'IA, ses opportunités, ses limites et les risques associés.
Elle permet d'appréhender les enjeux liés aux données, aux modèles d'IA et à leur gouvernance. À travers des études de cas, les participants renforceront leur capacité à exercer leur mission de supervision dans un environnement où l'IA devient un levier majeur de création de valeur et de transformation des organisations.

Public concerné

- Membres des conseils d'administration et des conseils de surveillance
- Candidats à des mandats de conseils
- Cadres dirigeants
- Secrétaires de conseil

Format et durée

- En présentiel sur 2 jours (14 heures)

Prérequis et conditions d'accès à la formation

- Aucun prérequis

Objectifs opérationnels / Compétences visées

Le participant sera capable de :

- Distinguer les différents types d'IA et en classer les applications selon leur nature (chatbot, génératif, agentique).
- Expliquer les mécanismes de l'apprentissage automatique et appliquer des exemples simples à des cas métiers.
- Identifier et analyser les enjeux liés aux données (qualité, biais, conformité) et en évaluer les conséquences pour la gouvernance.
- Comparer et caractériser différents modèles d'IA pour en tirer des critères de choix adaptés à un contexte stratégique.
- Évaluer des scénarios prospectifs d'intégration de l'IA dans la gouvernance et justifier une position argumentée.

Objectifs pédagogiques

- Clarifier ce qu'est l'intelligence artificielle en distinguant modèles de fondation, chatbots, agents et systèmes.
- Décrire et illustrer les grands principes de l'apprentissage automatique et leurs applications concrètes.
- Analyser le rôle central des données dans l'IA et évaluer les risques liés à leur qualité, aux biais et aux contraintes réglementaires.
- Comparer les principaux modèles pour en identifier les forces et limites.
- Évaluer les scénarios prospectifs d'usage de l'IA en gouvernance et argumenter sur leurs impacts stratégiques, juridiques et éthiques.
- Construire une grille critique permettant de proposer des usages responsables de l'IA au sein d'un conseil d'administration.

Jour	Séquence	Contenu	Modes pédagogiques
1re matinée	**Qu'est-ce que l'intelligence artificielle ?** **Comment ça marche ?**	- Présenter les grands principes : ne plus spécifier *comment faire* mais simplement *quoi faire* - Mettre en avant l'importance des critères de qualité (et leurs limites) - Faire le lien avec l'estimation statistique - Les systèmes d'IA - Les modèles dominants : deep learning et arbres (présentation générale) - Les principes inductifs - L'opacité des modèles - Les limites des modèles - Les enjeux de puissance de calcul et de coûts	Slides Exposé
1re après-midi	**Le rôle central des données**	- *Garbage in, garbage out* - Chaîne de valeur de la donnée - Les dangers de la collecte - La reproduction des stéréotypes, les enjeux de la collecte et les limites connues - Les données artificielles	Slides
2e matinée	**Les modèles génératifs**	- Les *transformers* et l'architecture générale des grands modèles de langage (LLM) - Les phases d'apprentissage - Le RAG (Retrieval-Augmented Generation) - Les modèles multimodaux - Les agents IA et systèmes agentiques	Slides
2e après-midi	**L'IA au prisme des comités du conseil**	- « Comment le conseil d'administration doit-il exercer sa mission de supervision dans un environnement où l'IA devient un levier majeur de création de valeur, de transformation des activités et de maîtrise des risques ? » - Autour des principaux comités du conseil, identifier les enjeux spécifiques liés à l'IA, les responsabilités de supervision qui en découlent et les questions clés que les administrateurs doivent intégrer à leurs travaux.	Études de cas Slides Échanges interactifs

Toutes ces séquences sont aménageables pour les personnes en situation de handicap (PSH).

Accessibilité & prise en compte du handicap

- Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) du client s'applique à la formation.
- En fonction des demandes, nous mettrons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.
- Notre Référent Handicap : Alexandra Courel – alexandra.courel@ifa-asso.com

Délais d'accès

- 11 jours ouvrés

Moyens d'encadrement

- Praticiens de la gouvernance ayant une expérience professionnelle confirmée de plusieurs années au sein de conseils d'administration et d'organes de gouvernance et un enseignant-chercheur de Paris Dauphine PSL

Moyens pédagogiques et techniques

Pour chacun des participants :

- Supports pédagogiques
- Un Vade-mecum de la gouvernance actualisé
- Les dernières publications de l'Institut Français des Administrateurs

Les salles de cours sont climatisées et équipées du Wi-Fi

Évaluation et suivi

- Questionnaire de pré-positionnement sur le niveau de connaissance à l'entrée du programme
- Questionnaire post-formation sur les acquis de la formation
- Évaluation à chaud de la formation
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de présence nominative

Effectif

Minimum : 6 personnes
Maximum : 15 personnes

Référents

- **Pédagogique**
 Alexandra Courel
 alexandra.courel@ifa-asso.com
- **Handicap**
 Alexandra Courel
 alexandra.courel@ifa-asso.com

Tarifs et modalités de règlement :

- Public : 2 700 € net (frais de restauration inclus)
- Adhérent : 2 300 € net (frais de restauration inclus)
- Virement à réception de la facture